

Image not found or type unknown



Préjudice corporel accident de la circulation

Par **Jose38**, le **15/01/2019** à **10:40**

Bonjour je viens vers vous pour une question juridique ,voilà en janvier 2016 j ai eu un accident de circulation non responsable avec blessures reconnues et consolidées depuis le 18 juin 2018 j ai eu une offre d indemnisation le 1 octobre 2018 par la compagnie d assurance que j ai accepté, je les ai contacté plusieurs fois par téléphone, e-mail ,et même avec une lettre en recommandé avec accusé de réception et rien de leurs part en retour ,je ne sais que faire pour avoir réparation et le versement de mon dû .